

Intervention lors du Conseil Communautaire à propos de la délibération concernant la vente du tènement Jourdan à la ville de Romans :

Jeudi 4 décembre à 18h / Espace Cristal Portes-lès-Valence

Je tiens à exprimer ma déception et celle du conseil municipal que je représente quant à l'échec de la concrétisation du Projet Jourdan tel que porté par la société 1083. C'est un projet qui a du sens sur le territoire et est en cohérence avec les valeurs qui ressortent de notre projet de territoire.

Au bureau communautaire du 4 novembre dernier, M. le Président nous a exposé chronologiquement les grandes étapes de ce dossier et a précisé que l'agglomération avait essayé d'apporter toute son aide et son soutien, en vain. Cette présentation m'a laissée perplexe et j'ai contacté 1083 pour avoir leur point de vue.

Pour faire court leur version et les documents que j'ai trouvés donnent un autre éclairage peu en phase avec un véritable soutien de l'Agglomération.

Ces éléments auraient dû être au dossier et nous être présentés de manière impartiale. D'autant plus que les deux acteurs principaux, Thomas Huriez et Marie-Hélène Thoraval étaient en lices pour la mairie de Romans, sont respectivement élu communautaire et 1^{ère} Vice-Présidente de l'Agglomération et que nous nous devons d'être le plus irréprochable possible sur la gestion de ce dossier pour ne pas prêter le flan aux critiques.

De mon point de vue, avant de voter pour la cession du tènement à la ville de Romans, nous aurions déjà dû voter afin de valider ou non la poursuite de l'accompagnement du projet porté par 1083.

Nous aurions pu décider collectivement d'apporter un délai supplémentaire à la vue du contexte des 12 derniers mois (électoral et sanitaire) surtout que l'entreprise a depuis 2016 évolué de manière très positive, a pris de l'ampleur d'un point de vue financier et de la visibilité sur le plan national.

En bureau communautaire vous nous avez assuré qu'abandonner le projet ne comportait aucun risque juridique pour l'Agglo, une étude a été faite. Encore une fois à la vue du dossier, j'émets de gros doutes.

Autre point, l'image publique de l'Agglo va forcément pâtir de ce retournement : à travers cette décision, quel message envoyons-nous aux habitants du territoire qui sont attachés à ce lieu ? aux habitants du territoire qui se reconnaissent dans les valeurs du projet porté par 1083 ? aux entreprises locales ou celles qui souhaitent investir ? et à l'échelle nationale, comment ne pas voir ce gâchis comme un échec de l'agglo. Parce qu'encore une fois la société 1083 se porte comme un charme et réussit à se développer partout sauf chez nous.

Ce bâtiment étant ancré dans l'histoire et le patrimoine d'un territoire et pas seulement de la ville de Romans. C'est donc le territoire qui devrait décider de son avenir et non la municipalité.

Je termine en exprimant ma volonté de m'opposer à cette délibération pour l'ensemble de ces raisons aussi bien sur le fond que sur la forme. Et particulièrement même sur la forme que je ne souhaite pas cautionner en votant pour ou en m'abstenant.

Merci de m'avoir écoutée.

Marion Pelloux-Prayer